

L'Unesco approuve la déclaration universelle des archives !

Comme vous le savez déjà, la Conférence générale de l'UNESCO, réunie en session plénière le 10 novembre 2011, a unanimement approuvé la Déclaration universelle des Archives présentée par le Conseil international des archives. Cette décision historique marque une étape essentielle en faveur de la visibilité des archives auprès du public. Elle devrait permettre à la communauté archivistique internationale de progresser encore davantage sur la voie de la sensibilisation du grand public et des décideurs stratégiques en matière d'archives. Il s'agit indéniablement de l'un des événements majeurs du secteur archivistique au niveau international, et pour de nombreuses années.

La Déclaration est un texte synthétique et néanmoins de large portée, qui établit le caractère fondamental des archives dans nos sociétés actuelles. Elle souligne le rôle stratégique des archives en matière de transparence administrative et de responsabilité des systèmes démocratiques, ainsi que pour la conservation de la mémoire sociale collective. Tout en reconnaissant les préoccupations traditionnelles relatives à la recherche historique, la Déclaration positionne clairement la gestion des archives comme une fonction essentielle au fonctionnement des administrations publiques modernes, ainsi qu'aux bonnes procédures du secteur privé, et à l'accessibilité des informations pour les citoyens.

Je suis fier que la Déclaration univer-

selle ait été approuvée sous ma présidence de l'ICA, mais tout le mérite de cette grande action revient aux acteurs de l'ensemble du réseau de l'ICA. Je suis heureux de pouvoir les remercier ici. Les collègues du Québec ont accompli en 2007 un travail pionnier pour l'élaboration d'un modèle de déclaration sur les archives, qui a ensuite servi de texte de référence pour la Déclaration universelle des archives. Durant la CITRA de Québec en novembre 2007, la SPA a assumé la responsabilité d'élaborer une Déclaration qui recouvrirait une dimension transculturelle. Didier Grange, Christine Martinez et Henri Zuber, qui se sont succédé à la présidence de la SPA, ont fait la preuve d'un grand dynamisme et de détermination pour obtenir l'adoption de la Déclaration par l'ICA comme un ensemble homogène. Le travail méticuleux de rassemblement des différents éléments de la Déclaration a été assumé par une équipe réduite mais des plus motivées, composée de Diane Baillargeon et Denys Chouinard (représentant tous les deux le Canada), Kim Eberhard (Australie), Didier Grange (Suisse), Abel Kader B. Kadadonou (Bénin) et Colleen McEwen (Australie). Il faut en particulier rendre hommage au rôle joué par Colleen, puisqu'elle a œuvré comme chef de projet pour une rédaction initiale en trois langues, et a également supervisé la production du premier poster de diffusion de la Déclaration.

Après un premier accord de principe donné par l'AGM *(suite en page 3)*



Martin Berendse

Président de l'ICA

martin.berendse@nationaalarchief.nl

Une semaine mouvementée



- 4
8 CITRA 2011 :
sauvegarder les archives
dans un monde numérique



- 9 Le premier forum des
archivistes nationaux
s'est tenu à Tolède



- 10 La CITRA de Tolède
vue par un reporter
volant



- 12 Programme archivage électronique :
une proposition PCOM pour répondre
ensemble aux défis actuels et futurs

- 13 Rejoignez la communauté
du «Curator's workbench»!



- 14 Une chronologie
des media



- 23 Promotion des archives et des droits
de l'homme : le groupe de travail
« droits de l'homme »



international council on archives
conseil international des archives

Flash

Éditeur : Conseil international des Archives (ICA)

Directeur de publication :
David A. Leitch

Le Conseil international des Archives (ICA) a pour mission de promouvoir les archives par le biais de la coopération internationale. En conservant la trace des activités humaines, les archives constituent le fondement des droits des individus et des États ; elles sont donc essentielles pour la démocratie et la bonne gouvernance. En promouvant le développement des archives, l'ICA travaille à la protection et à la valorisation de la mémoire de l'humanité.

Flash donne des informations sur les activités de l'ICA et met en valeur les dernières réalisations en matière d'archives. *Flash* vient compléter la réflexion plus approfondie, les comptes rendus et les débats publiés dans *Comma*.

Flash paraît deux fois par an au profit des membres de l'ICA. La revue peut être reproduite ou traduite, en tout ou partie, sous réserve que soit mentionnée la source d'origine. Le sommaire du dernier *Flash* a été bouclé le 9 janvier 2012.

Tous nos remerciements à notre collègue Éléonore Alquier, Anastasia Iline, André Vanrie et aux autres volontaires qui ont offert leur aide et compétence pour traduire des articles de ce numéro de *Flash*. La traduction n'est réalisée que par des volontaires. N'hésitez pas à nous aider, juste pour quelques heures tous les six mois !

ICA
60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris, France
T : +33 14027 6306
F : +33 14272 2065
E : ica@ica.org
I : www.ica.org

Graphisme : Raphaël Meyssan
T : +33 6 20 49 12 15
E : raphael@meyssan.net
I : www.editorial-design.org

Impression : DÉJA-GLMC
Garges-lès-Gonesse, France

Crédits photos : Archives nationales des Pays-Bas, Archives nationales de Corée, Norma Fenoglio, Tim Padfield, Reporters volants de l'ICA, Margaret Kenna, PAAG, ALA, EASTICA, EURBICA, PARBICA, SARBICA, SAN, SPA, SPP, SUV.

ISSN : 1728-533X.
Dépôt légal à parution.

Les gens

De nouveaux directeurs d'archives nationales ont été nommés :

Australie
→ David Fricker (Directeur général)

Cambodge
→ Lim Ky (Directeur adjoint)

République de Kirghizistan
→ Orunbai Ahmedov (Responsable)

Papouasie Nouvelle Guinée
→ Vicky Puipui (Archiviste national par intérim)

République Tchèque
→ Jiří Úlovec (Directeur)

Thaïlande
→ Sureerat Wongsangiem

Tunisie
→ Hedi Jallab (Directeur général)

Bienvenue

Nouveaux membres de catégorie B :

Luxembourg
→ ALBAD – Associatioun de Lëtzebuurger Bibliothekären, Archivisten an Dokumentalisten (Luxembourgish Librarians', Archivists' and Documentalists' Association)

Espagne
→ Asociación de Archiveros de la Comunidad de Madrid

Nouveau responsable des publications au secrétariat



Début octobre, le secrétariat a vu avec plaisir le retour de Stephen O'Connor en tant que nouveau responsable des publications de l'ICA. Entre 2000 et 2001, Stephen avait travaillé au secrétariat comme responsable du programme, en détachement du Public Record Office du Royaume-Uni. Jusqu'en septembre 2011, il y dirigeait le service des archives anciennes tout en continuant à entretenir des relations avec l'ICA, notamment en participant bénévolement au secrétariat élargi du congrès de Kuala Lumpur. Il travaillera à Paris à mi-temps ; il sera responsable de la revue *Flash* et réalisera avec Margaret Turner un examen global des publications de l'ICA. Par ailleurs, Stephen enseigne le latin médiéval et la paléographie à l'université d'East Anglia à Norwich.

L'ICA renoue ses liens avec l'Institut international de la science archivistique

Depuis un quart de siècle, l'Institut international de la science archivistique (International Institute of Archival Science, IIAS), originellement installé à Maribor, en Slovénie, et établi depuis 2005 à Trieste, en Italie, a activement contribué au développement de la profession archivistique en Europe centrale et orientale.

Il organise chaque année une conférence consacrée à des sujets d'actualité, et qui fournit ensuite la teneur de la publication de référence *Atlanti*. Il diffuse également des offres de stages et gère une base de données de terminologie professionnelle pour les langues utilisées dans la région. Par le passé, l'ICA a bénéficié de contacts étroits avec l'IIAS et a le plus grand respect pour ses réalisations. La Slovénie et l'Italie jouent toutes deux un rôle majeur pour assurer à l'IIAS des bases de travail saines. C'est pourquoi j'ai été absolument ravi que l'on me demande en novembre dernier, et pour la seconde année consécutive, de m'adresser aux membres de l'IIAS – ou peut-être les membres de l'IIAS aiment-ils être punis ! J'ai été

sollicité pour présenter la situation actuelle des archivistes dans le monde moderne – un vaste sujet, qui m'ouvrait de larges possibilités. Dans ma présentation, j'ai insisté sur le fait que le travail des archivistes dans l'environnement électronique commence en amont des procédures, au moment de la conception des systèmes et avant même la création de toute information. L'état d'esprit « traditionnel » de certains archivistes, qui accordent la primauté à la recherche historique, peut parfois apparaître comme un handicap dans la réalisation de cet ajustement pourtant nécessaire. Les services d'archives doivent être placés au cœur de leur structure, qu'il s'agisse du secteur public ou privé, plutôt que d'être consignés en périphérie.

Les thèmes de la conférence de cette année traitaient des projets d'archivage européens et du rôle des archives dans la société. Encore une fois, j'ai été très impressionné par la grande qualité des interventions, qui étaient pour la plupart, mais pas exclusivement, prononcées par des collègues d'Europe centrale et orientale. J'en ai tiré la conclusion qu'il est en réalité très peu pertinent de parler de l'Europe comme d'un bloc homogène dans le secteur des archives,

puisque les collègues travaillent selon des traditions administratives et dans des contextes politiques extrêmement variables. Ma collègue Christine Martinez a évoqué avec éloquence la méthodologie d'élaboration d'un modèle de compétence et, plus tard dans la semaine, Adele Torrance, des archives de l'UNESCO, a animé une brillante formation de deux jours sur le logiciel AtoM conçu par l'ICA. La conférence offrait également l'occasion de rencontrer des collègues du réseau, venus de pays aussi éloignés que l'Australie, le Sabah, l'Ukraine, la Biélorussie, l'Espagne et les États-Unis.

J'espère que le nouvel esprit de la coopération entre l'ICA et l'IIAS se renforcera encore dans les années à venir, et que l'IIAS continuera à s'étendre, puisqu'une nouvelle génération d'archivistes en Europe centrale et orientale a résolument pris en main les défis de la gestion des archives dans la société de l'information.



David A. Leitch
Secrétaire général
de l'ICA
leitch@ica.org

(suite de la page 1) de Malte en novembre 2009, la Déclaration a été approuvée de manière définitive par l'AGM d'Oslo en septembre 2010. J'aime à croire que j'ai joué ici un petit rôle, puisque j'étais président lorsque la Déclaration a été unanimement acceptée. A la suite de la décision prise à Oslo, la communauté archivistique internationale a œuvré sans relâche à l'adoption de la Déclaration par l'UNESCO. Le vote de l'UNESCO a été le point culminant d'une série d'efforts intenses menés par Papa Momar Diop, ambassadeur du Sénégal à l'UNESCO et ancien directeur des Archives nationales du Sénégal (ainsi que président de WARBICA). Il a également bénéficié du soutien de Jens Boël, archiviste en chef de l'UNESCO, ainsi que des Archives nationales et des asso-

ciations professionnelles à travers le monde, qui ont usé de leur influence en coulisses pour s'assurer que leur délégation nationale à l'UNESCO voterait en faveur de la Déclaration.

Notre défi est maintenant d'utiliser la Déclaration avec la plus grande efficacité, de manière à ce que les archives secouent les préjugés reculés les concernant, et qu'elles prennent enfin leur place légitime comme acteur majeur situé au centre de l'administration publique et au cœur de la mémoire sociale. Tandis que j'écris ces lignes, la Déclaration sur les archives est accessible sur le site de l'ICA, en vingt-deux langues différentes, et je serais heureux de voir ce chiffre déjà considérable croître encore dans les prochains mois. Je sais que Kim Eberhard a construit un bloc autour de la Déclaration universelle,

et qu'Eric Ketelaar, président honoraire, a également contribué à cette diffusion sur Twitter. Il est très satisfaisant de voir que les réseaux sociaux sont utilisés pour diffuser le message de la Déclaration. Celle-ci devrait être la pièce maîtresse des campagnes de sensibilisation aux archives et des célébrations liées à la Journée internationale des archives en 2012.

Il nous faut maintenant saisir au mieux cette opportunité en or pour placer les archives au cœur des préoccupations, tant sur le plan national qu'international. Nous en sommes encore aux premières étapes de cette mission collective mais, grâce à la Déclaration universelle des archives, nous disposons désormais d'une merveilleuse base sur laquelle nous appuyer pour mieux avancer.

Une semaine mouvementée dans la vie de l'ICA

De nombreux éléments ont contribué à rendre productive la semaine de la CITRA de Tolède en octobre dernier. La conférence professionnelle riche et stimulante portant sur la préoccupation essentielle qu'est la conservation a démontré l'ampleur et la profondeur de l'expertise que les membres de l'ICA possèdent collectivement ; le nouveau Forum des archivistes nationaux a été lancé avec succès, et un programme social complet a offert de nombreuses occasions de réseautage informel. À ces éléments devraient être ajoutés les décisions courageuses qui ont été prises lors des réunions des différents organes de gouvernance de l'ICA toute la semaine.



CITRA Tolède, 2011.

Le Bureau du Comité exécutif prépare le terrain

Le 23 octobre le Bureau du Comité exécutif (MCOM), évalue les deux candidatures reçues pour organiser la conférence de 2013 et convient que, bien que toutes deux aient des aspects positifs, elles doivent être re-

vaillées pour être acceptées. Pour cette raison, d'autres candidatures ne doivent pas être écartées. MCOM examine également le projet de conférence sur le patrimoine numérique qui sera organisée par l'UNESCO à Vancouver en septembre 2012. Tout en se félicitant de cette initiative majeure, il note que de nombreuses

conférences sur ce sujet ont eu lieu récemment et que la conférence est programmée très rapidement après le congrès de Brisbane, qui est la priorité majeure pour l'ICA en 2012. MCOM entérine également la voie à suivre pour le projet AtoM proposée par Geir Magnus Walderhaug, responsable de ce dossier au Comité exécutif.

Comité exécutif Tolède, 2011.

Comité exécutif Tolède, 2011.





Comité exécutif Tolède, 2011.

Le Comité exécutif renforce son engagement envers la réforme

Le 24 octobre le Comité exécutif au complet (EB), responsable de l'orientation stratégique de l'ICA, donne le feu vert à l'élaboration de propositions pour la réforme des statuts de l'ICA, en particulier au vu de la recommandation de la Commission d'audit qui préconise la clarification des attributions du Comité exécutif et de MCOM. En même temps l'ICA doit rafraîchir sa stratégie existante et renforcer ses structures organisationnelles, de sorte que tous les groupes de travail de l'ICA disposent de mandats clairement définis et dépendent hiérarchiquement de l'organe de gouvernance adéquat. L'EB a donc décidé de mettre en place un nouveau groupe de travail sur les statuts et l'organisation, chargé de fournir un ensemble complet de réformes, y compris de nouveaux statuts qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle (AGM) à Brisbane en août 2012. Cela devrait marquer la fin d'un long processus de réforme interne et permettre l'ICA à être beaucoup plus tourné vers l'extérieur après le congrès de 2012.

L'EB approuve également une nouvelle politique de traduction proposée par le Secrétariat, maintenant disponible pour les membres sur le site ICA. Les traductions des documents de l'ICA dans n'importe quelle langue sont toujours appréciées. Cependant, il est convenu que la

priorité doit être donnée à la traduction de documents de référence et aux normes de l'ICA dans les six principales langues reconnues par l'UNESCO (anglais, français, espagnol, russe, arabe et chinois). Il est également essentiel que toute traduction publiée sur le site ICA ou en copie papier soit soumise à un contrôle de qualité indépendant.

Il note les propositions de réforme des cotisations que le vice-président Finances souhaite présenter à l'AGM plus tard dans la semaine, et approuve la création des nouveaux groupes de travail sur les services aux membres et la recherche de revenus.

Il approuve les propositions pour l'orientation future du programme professionnel présenté par le vice-président Programme, ainsi que le cycle budgétaire et les activités afférents. En outre, il valide le mandat pour une nouvelle étude concernant les statistiques des archives.

Il donne son approbation de principe à l'énoncé de position générale sur les questions de propriété intellectuelle rédigé par le groupe de travail ad hoc dans un laps de temps remarquablement court.

Il est également très heureux d'apprendre qu'un protocole d'entente a été signé par l'ICA et la Banque mondiale, et se réjouit de la poursuite du développement de ce partenariat.

L'assemblée générale annuelle a le dernier mot

L'assemblée générale approuve les rapports du vice-président Programme et du vice-président Finances, ainsi que celui du président de la Commission d'audit. Trudy Peterson, responsable du Groupe de travail sur les principes d'accès aux archives, informe les membres sur le processus et le calendrier pour la consultation sur ce texte important. George Mackenzie, expert pour les questions statutaires de l'ICA, explique habilement à l'assemblée générale les quatorze changements à apporter aux statuts afin de supprimer la CITRA et de la remplacer par les nouvelles conférences annuelles, et de prendre des dispositions pour le nouveau Forum des archivistes nationaux.

L'assemblée générale approuve la feuille de route et le calendrier proposés pour la réforme des cotisations, avec une transition de trois ans qui débutera en 2013. Un système complet, appliquant les critères du revenu par habitant et de la taille de la population à tous les membres de la catégorie A, sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle à Brisbane. En attendant, l'échelle actuelle des cotisations, prenant en compte les réductions pour les dix premiers contributeurs et approuvée à l'AGM d'Oslo (septembre 2010), sera appliquée pour la dernière fois en 2012.

L'assemblée générale approuve par une écrasante majorité la recommandation du Comité exécutif de choisir la Corée comme hôte du congrès 2016 (voir article page suivante). Il approuve également, par acclamation, la nomination d'Alicia Casas de Barran (Archiviste nationale d'Uruguay) comme « amie » de l'ICA (voir article page suivante).



David A. Leitch
Secrétaire général
de l'ICA
leitch@ica.org

La Corée du Sud choisie pour être l'hôte du Congrès en 2016

Pour la première fois dans l'histoire de l'ICA, c'est un processus ouvert d'appel à candidature qui a permis de sélectionner le pays hôte du congrès international. Au début de 2011, l'invitation à postuler a été publiée sur le site de l'ICA. Puis les critères de sélection établis par le Secrétariat ont été affinés par le Comité exécutif réuni à Panama (mars 2011) : le comité a tenu à souligner l'importance de faire en sorte que le congrès soit accessible à tous, sans distinction de nationalité. Lors de la réunion du Bureau du Comité exécutif à La Haye (juillet 2011), il a été convenu que l'organisation du congrès devait s'appuyer sur un modèle financier extrêmement solide.

Tout au long du processus de candidature, la Corée du Sud a été considérée comme un candidat très sérieux, surtout parce qu'elle bénéficiait du fort soutien de son gouvernement national à un niveau très élevé. Il n'y avait aucun doute sur la capacité organisationnelle des Archives nationales de Corée (NAK), qui



M. Berendse, D. Leitch et la délégation coréenne à l'AGM, Tolède 2011.

avaient accueilli une réunion très réussie du Comité exécutif à Séoul en juin 2010. Les matériels publicitaires attrayants qui servaient d'écrin à la candidature coréenne étaient accompagnés d'un plan financier détaillé garantissant à l'ICA toutes les assurances qu'il attendait. L'ICA a surtout été impressionné par la qualité de l'équipe très motivée des NAK et sa détermination inébranlable à accueillir le Congrès.

Le 24 octobre, le Comité exécutif a unanimement recommandé à l'AGM de choisir

la Corée comme hôte du Congrès en 2016. Le 28 octobre l'AGM a adopté cette recommandation à une écrasante majorité et avec un enthousiasme considérable.

Nous adressons à la Corée nos félicitations pour la préparation d'une candidature aussi solide, et nous lui sommes reconnaissants pour son engagement dans l'ICA. Tous à l'ICA ont hâte de travailler avec les collègues coréens en vue d'assurer le succès du congrès en 2016.

Le conseil d'administration du FIDA à Tolède

Le conseil d'administration du FIDA s'est réuni à Tolède le 25 octobre 2011 pour prendre en considération 20 dossiers de demande de subvention venant de collègues de pays d'Afrique occidentale, orientale ou australe, d'Amérique latine et de la région du Pacifique. L'éventail des candidatures était très large, de la part d'archivistes ou de chercheurs individuels. Il s'agissait d'archives historiques, d'archives audiovisuelles, de gestion de l'archivage et de problèmes d'évaluation, aussi bien que de formation et de numérisation. Le FIDA accepte maintenant des candidatures en français, en espagnol et en anglais, mais la réponse est en anglais, qui est notre langue de travail ! Cette façon de communiquer semble fonctionner à l'ère de l'Internet et signifie que nous savons maintenant atteindre les Amériques ainsi que l'Afrique et l'Asie anglophones ou francophones. Nous sommes en train d'écrire aux candidats et nous espérons annoncer certaines décisions sous peu. Veuillez consulter notre présentation du FIDA en français, en anglais et en espagnol telle qu'elle a été exposée lors de la conférence ICA de Tolède par Victor Fonseca et Sarah Tyacke disponible sur le site web de l'ICA.

Parce que nous ne disposons nous-mêmes que d'un montant modeste limité à 25 000 euros par an, l'essentiel de notre travail est conçu pour aider des collègues en finançant une partie de leurs propres programmes de développement, par exemple l'archivage dans le secteur public et l'évaluation en Guyane, plutôt que de fournir l'ensemble des fonds nécessaires. En d'autres mots, nous pouvons leur fournir une ratification internationale de leur plan de développement et leur donner un peu d'argent ; et aussi, ce qui est plus important, dans certains cas, leur donner un « levier » pour obtenir localement ou même internationalement plus de fonds ou de soutien. Ce que vous pouvez faire avec peu de chose est toujours étonnant. Les besoins en matière de formation ou de quelque développement que ce soit doivent venir des personnes elles-mêmes : ce n'est pas le rôle du FIDA de donner de l'argent à des prestataires externes s'il n'y a pas une demande de la part des archivistes locaux eux-mêmes. Bien sûr, ce sont souvent des prestataires externes, qui sont parfois des volontaires de l'ICA et des archivistes de divers pays, qui fournissent actuellement l'assistance et la formation désirées, dans l'espoir que

ceux qui ont été formés deviendront formateurs à leur tour sur le plan local. Ce type d'approche a connu un résultat particulièrement heureux au cours de notre première année de fonctionnement : avec l'aide des Archives nationales de Nouvelle Zélande, des archivistes de la région du Pacifique, où il n'y a guère ou pas de possibilité de recevoir la formation dont ils ont besoin dans la pratique archivistique locale, ont reçu une formation grâce au soutien du FIDA.

Les administrateurs sont tous des volontaires dans ce genre de travail, restituant ainsi au monde des archives ce qui les a nourri eux-mêmes dans leur propre carrière. Ils se sont tous en quelque sorte distingués et viennent à présent de pays comme le Brésil, les États-Unis, le Japon, la Tanzanie, le Royaume-Uni et la France. Ils poursuivront leur travail jusqu'en 2012 et feront alors un bilan de cette période initiale de travail lors du Congrès de Brisbane.



Sarah Tyacke
Présidente du conseil
d'administration
du FIDA
styacke@
blueyonder.co.uk

Alicia Casas de Barran, première « Amie de l'ICA » d'Amérique latine



Alicia Casas de Barran.

Le 28 octobre dernier l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la nomination d'Alicia Casas de Barran « Amie de l'ICA ». Alicia est professeur en archivistique à l'Université d'Uruguay depuis 1988 et Directrice de l'Archivo General de la Nación (Archives nationales) d'Uruguay depuis 2005.

Elle a obtenu une bourse Fulbright en 1993 et a effectué d'importantes recherches aux archives nationales des États-Unis et au Royaume-Uni. Elle a également été très active au sein de l'ICA en tant que membre de la commission de l'Administration du programme (2000-2004), du Bureau de la CITRA (2006-2010) et de la commission du Programme à partir de 2008. Elle a accueilli avec succès la réunion de PCOM à Montevideo, au printemps 2009 et, sous sa direction, le personnel des Archives nationales a traduit de nombreux documents de l'ICA en espagnol.

Tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec Alicia sauront qu'elle mérite vraiment cette distinction. Elle est toujours courtoise, serviable et constructive. L'ICA a grandement bénéficié à la fois de ses connaissances professionnelles et de ses qualités humaines.

Alicia devient la deuxième femme « Amie de l'ICA », qui sont maintenant au nombre de neuf, et la première d'Amérique latine. Même si elle n'a pu être présente à l'AGM et n'a pu recevoir cette distinction en personne, l'ICA a l'intention d'organiser une cérémonie dans le courant de l'année qui permettra au président de la lui décerner.

L'ICA à l'OMPI

La question des droits d'auteurs n'est probablement pas une préoccupation majeure des archivistes mais elle a néanmoins son importance. Les documents de moins de 50 ans sont certainement soumis au régime du droit d'auteur dans la plupart des pays et ce sera aussi le cas dans divers pays pour des documents bien plus anciens.

Les droits d'auteur donnent des droits à un propriétaire. Même s'ils sont limités d'une certaine façon, ces droits sont une restriction à ce que les archivistes peuvent faire des documents qui leur sont confiés. Les archivistes ne peuvent pas copier un document sans permission, ne peuvent pas le publier, le traduire ou le rendre disponible en ligne. Cependant, des traités internationaux permettent aux pays d'introduire des limitations et des exceptions aux droits dont jouissent les détenteurs des droits d'auteurs, aussi longtemps que cela n'interfère pas avec leur exploitation normale et que cela ne porte pas de façon déraisonnable préjudice à leurs intérêts légitimes. Tous les pays connaissent des limitations et des exceptions de ce genre mais il y a de très grandes variations dans ce qu'elles permettent.

En 2008, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a publié un rapport sur les limitations et les exceptions dans les bibliothèques et les services d'archives telles qu'elles sont prévues dans 184 pays. Le rapport constate de grandes variations et 21 pays n'ont pas d'exceptions du tout en matière de bibliothèques et d'archives. On peut consulter ce rapport sur : www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/en/sccr_17/sccr_17_2.pdf

Depuis lors, l'OMPI a reconnu que les bibliothèques et les archives – et de ce fait la société dans son ensemble – devraient bénéficier d'un traité international définissant un minimum de normes pour les limitations et les exceptions afin de les aider à conserver leurs ressources et à les rendre accessibles au public.

En novembre 2011, le comité permanent de l'OMPI sur les droits d'auteurs et droits voisins (SCCR) a organisé un débat intensif de trois jours sur divers textes préparés par les États membres ; l'ICA y a apporté sa contribution. Les textes en question étaient complétés par un texte non officiel préparé par l'IFLA en coopération avec



Les membres de la délégation de IFLA et de l'ICA rencontrent le directeur général de l'OMPI : Jennefer Nicholson, secrétaire générale de l'IFLA, Martin Berendse, président de l'ICA, Ingrid Parent, présidente de l'IFLA, Francis Gurry, directeur général de l'OMPI, Tim Padfield, représentant de l'ICA à l'OMPI, Winston Tabb, ancien président, Comité de l'IFLA sur les droits d'auteur et autres questions juridiques.

d'autres organismes liés aux bibliothèques, par l'ICA et par la Society of American Archivists. Des progrès significatifs ont été accomplis au cours de ces débats et d'autres discussions suivront lors des réunions du SCCR en 2012. Il est à espérer que le SCCR sera en mesure dans les prochaines années de se mettre d'accord sur la rédaction d'un avant-projet qui pourra être porté pour approbation à l'assemblée générale de l'OMPI.

Pour autant que les archives soient concernées, les éléments principaux d'un traité permettraient :

- ▀ l'établissement d'autant de copies que nécessaire, sous tout format, pour toute sorte d'œuvres soumises au droit d'auteur, dans le seul but de la conservation, une copie de conservation étant traitée comme si elle était un original de sorte que toute autre exception s'y applique ;

- ▀ la réalisation d'une simple copie sous tout format et pour toute sorte d'œuvres soumises au droit d'auteur, à l'intention d'un utilisateur, pour des motifs limités, et l'envoi de la copie à l'utilisateur où que ce soit dans le monde ; et

- ▀ l'établissement de copies d'œuvres « orphelines », c'est à dire dont le détenteur des droits d'auteur est inconnu ou introuvable même après une enquête serrée, et l'utilisation de ces copies par exemple en ligne, à la condition que si le propriétaire réapparaît, il ait le droit d'en faire cesser l'usage ou de recevoir une compensation équitable.

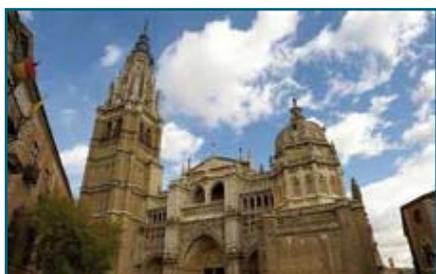
Tim Padfield

Responsable des questions des droits d'auteur et consultant, politique de l'information,
Archives nationales du Royaume-Uni,
Tim.Padfield@nationalarchives.gsi.gov.uk

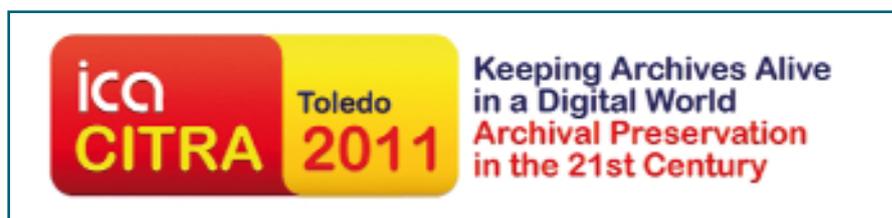
CITRA 2011 : sauvegarder les archives dans un monde numérique

Cette conférence a été la dernière de la CITRA sous son ancienne forme avant qu'elle n'évolue en 2013 en une conférence annuelle qui accordera plus d'importance au programme professionnel. Le Bureau de la CITRA s'est réuni pour la dernière fois pour confirmer les dispositions du programme professionnel de Tolède et des réunions de gouvernance. Les membres et la vice-présidente, Nolda Römer-Kenepa, ont été remerciés pour leur travail au cours des trois dernières années.

Le thème de la conférence portait sur la gestion de la conservation des archives de tous media et les défis que cela pose aux archivistes du XXI^e siècle. Les débats ont débuté par un discours d'ouverture de David Bearman qui a déclaré à l'assistance que personne n'avait encore réussi à conserver des documents électroniques parce qu'ils n'avaient pas été capturés au moment de leur création. En conséquence, nous ne disposons que de documents « modelés » qui ne sont pas fiables. Se basant sur ses tests périodiques des courants de conservation des archives numériques, l'opinion du D^r Bearman est que les choses ont empiré au cours des 15 dernières années. Les débats se sont poursuivis sur des thèmes tels que les copies de sécurité et de communication, la numérisation comme outil de conservation, l'usage des archives virtuelles et concrètes, la planification et la réponse aux désastres et les bénéfices de l'utilisation de normes. Un certain nombre de thèmes communs ont rapidement fait surface, parmi lesquels :



CITRA Tolède, 2011.



► Le traitement de la transition de l'analogique au numérique et en même temps que celui des documents nés sous format numérique, n'a pas encore été résolu.

► Si on veut y arriver, il faudrait des effectifs multidisciplinaires et bien formés.

► Les partenariats sont essentiels : à la fois avec des professions sœurs représentées par exemple par l'ICCROM et l'IFLA (toutes deux représentées parmi les intervenants), mais aussi avec des organismes externes allant des services locaux d'incendie aux agences des Nations unies.

► Numériser N'EST PAS simplement scanner.

► Il y a danger à s'empresser de numériser trop rapidement sans prendre conscience du coût futur de la conservation. Vladimir Tarasov a fait part des résultats de son étude sur la création de documents de substitution, qui indiquent qu'il n'y a pas de stratégie commune pour créer des copies de sécurité et d'utilisation d'archives en ce qui concerne le format (microfilm ou numérique). Il a également débattu de la question des critères pour décider quoi copier : condition physique, fréquence d'utilisation ou coût global du projet.

Lors d'une séance de comparaison entre les équipements pour archives concrètes et virtuelles, Claire Béchu et Jean-Luc Bichet ont présenté les plans du nouveau bâtiment des Archives nationales de France et Jerry Handfield a fait une description du bâtiment des archives numériques de l'État de Washington. Ce dernier a démontré que l'expansion de l'espace n'y est pas une question similaire puisque les fonds numériques entre 2005 et 2011 sont passés de 3,5 millions de documents à 103 millions.

La capacité de la profession à réagir rapidement et à travailler en coopération a été clairement mise en évidence lors

de la séance consacrée à la planification des désastres et à la réponse à leur donner. Des intervenants du Japon, du Comité du bouclier bleu, de Cologne, de Heidelberg et de France ont parlé de leurs expériences et ont prouvé que les membres de l'ICA pouvaient répondre aux appels à l'aide suite à un désastre, encore qu'il y ait lieu de travailler plus énergiquement dans ce domaine.

Deux séances ont donné aux participants l'occasion de s'informer sur des projets et programmes en cours de l'ICA dans diverses parties du monde. L'une d'entre elles était une séance plénière sur des projets en cours en matière d'évaluation, de documents essentiels et sur les programmes spécifiques de l'ICA. L'autre était constituée de présentations parallèles sur un projet de principes d'accès aux archives, et sur la façon de soumettre avec succès des demandes de subvention au FIDA ou à PCOM. Il y a également eu des ateliers sur ICA-AtoM, ICA-Req et la planification des désastres (l'un centré sur le climat tropical, l'autre plus général).

Les participants ont bien accueilli le programme, et ont clairement apprécié l'occasion qui leur était offerte de communiquer avec des intervenants aussi variés qu'intéressants.



Margaret Turner
Conseiller pour les publications et les traductions de l'ICA
turnermargaret@hotmail.com



Margaret Crockett
Secrétaire générale adjointe de l'ICA,
Conférences
crockett@ica.org

Le premier forum des archivistes nationaux s'est tenu à Tolède

C'est lors de la dernière Conférence internationale de la table ronde des archives (CITRA), qui a eu lieu à Tolède en octobre 2011, que s'est tenu le premier forum des archivistes nationaux.

Avec plus de 75 participants, le forum a permis de traiter en profondeur trois enjeux d'importance auxquels sont confrontées les archives modernes. La spécificité de ces discussions tient au fait que les thèmes abordés l'ont été dans la perspective des administrateurs généraux des archives nationales. Ces derniers étant responsables de mener à bien les destinées de ces institutions, tant sur le plan stratégique qu'administratif, les discussions ont permis de faire le lien entre les exigences scientifiques qui guident le travail quotidien et la dimension managériale qui permet la réalisation des mandats qui incombent à ces institutions.

Trois thèmes furent abordés lors du forum : l'impact du « gouvernement ouvert » sur les pratiques archivistiques; les approches pour mener à bien l'évaluation archivistique et les enjeux posés par la préservation numérique et la conception des dépôts numériques fiables. Dans tous les cas, les présentations comme les discussions ont été fortement colorées par les pressions venant de l'environnement numérique omniprésent.

Le premier thème traité l'a été par les archivistes nationaux des États-Unis d'Amérique, de Belgique et du Brésil. Les allocutions ont porté sur le concept de gouvernement ouvert et ses répercussions sur le rôle des archives ainsi que sur le travail des archivistes. Il en est ressorti que la notion de « gouvernement ouvert » met en relief une dimension qui avait été jusqu'ici moins sollicitée dans le travail de mise en valeur des archives. Il s'agit de l'importance grandissante que prennent les éléments qui forment le cadre légal d'accès à la documentation qui est confiée aux archives. Si cette thématique n'est pas nouvelle en soi, elle est exacerbée à la fois par l'environnement numérique et par les pratiques de « gouvernement ouvert » de plus en plus populaires dans les démocraties

occidentales. Ceci force une certaine prise de position quant aux droits à l'accès car les attentes de la population sont de pouvoir accéder immédiatement à tout. Il est aussi ressorti qu'il faut davantage nous soucier des méthodes ou manières de mettre en valeur les contenus du patrimoine documentaire encore plus rapidement. Là où nous avons par le passé servi une clientèle composée d'utilisateurs moins pressés, les nouvelles attentes sont plus immédiates et nous forcent à repenser nos modèles d'affaires pour rendre accessible plus vite ce qui nous est versé. Enfin, les présentations et les discussions ont mis en lumière l'enjeu lié à l'organisation du matériel archivistique et les questions afférentes au triage car il est clair que les utilisateurs sont de plus en plus inondés par une masse d'informations dans laquelle ils pourraient rapidement et facilement se perdre.

Le deuxième thème a été traité par l'archiviste des Pays-Bas, le bibliothécaire et archiviste du Canada et le directeur des Archives historiques du Mozambique. Cette session, qui portait sur l'évaluation archivistique, a permis de montrer que le moment de documentation, l'instant d'intervention pour le travail archivistique, s'est déplacé. Avec le numérique, il faut maintenant travailler en amont, et l'intervention archivistique à travers le travail des archivistes doit se faire de manière beaucoup plus précoce si nous voulons recueillir la production documentaire à valeur historique avant qu'elle soit perdue. Les discussions ont par la suite porté sur le fait que le monde numérique a forcé l'éclatement des lieux de production documentaire et qu'il faut, si nous voulons demeurer pertinents, revoir nos approches d'évaluation archivistique. Pour ce faire, il faut être davantage collaboratif avec les différents acteurs de nos sociétés qui agissent dans la sphère de l'identification et de la préservation du patrimoine documentaire. La collaboration devient donc un élément essentiel au succès de la construction d'un patrimoine documentaire représentatif des discours de la société.

Le troisième thème a fait l'objet de trois présentations par l'archiviste national de la Suisse, de la Finlande et de la

Nouvelle-Zélande. Cette session a permis d'aborder la question du dépôt numérique fiable. Les interventions ont permis de faire un certain nombre de constatations dont les suivantes. D'abord et très simplement, nous n'avons pas encore produit de solution « définitive » - nous sommes en mode exploratoire. Ensuite, il est apparu que le lieu, la dimension physique de la préservation, s'estompe et soulève de nouveaux enjeux de repérage, de description et de sécurité. L'archive du futur pourrait bien être immatérielle. Enfin et conséquemment, la préservation numérique nous force à revoir nos modèles d'affaires pour l'ensemble des opérations. Une gestion globale et intégrée des archives, de l'acquisition à l'accès fait partie de ce nouvel environnement.

En conclusion, deux grandes questions sont constamment revenues en toile de fond. Premièrement, comment assurer que les individus au service de nos institutions auront les compétences requises pour accomplir leurs tâches dans un monde en pleine mutation ? Deuxièmement, comment accroître la collaboration entre nos partenaires pour faciliter notre tâche et bien servir la société ? Ces deux questions ont montrés l'importance que revêt une révision en profondeur de nos approches pour affronter les nouveaux défis et aussi, la nécessité de collaborer avec les institutions d'enseignement pour favoriser la recherche et l'arrimage de la recherche avec la formation des nouveaux professionnels et le développement de nouvelles approches.

Le Forum se réunira à nouveau à Brisbane et fera le suivi sur les développements qui auront eu cours durant l'année écoulée autour de ces trois thèmes. Nous aborderons par la suite une ou deux nouvelles thématiques dans cette même perspective.

Daniel J. CARON

Président du FAN
Bibliothécaire et
Archiviste du Canada,
Bibliothèque et Archives
Canada
daniel.j.caron@
lac-bac.gc.ca



La CITRA de Tolède vue par un reporter volant

La conférence annuelle de la CITRA s'est tenue cette année en Espagne. La conférence a eu lieu la dernière semaine d'octobre dans la très belle et historique ville de Tolède. Tolède offrait un cadre admirable et une grande variété d'activités ont été organisées dans l'élégant hôtel Beatriz : réunions de travail, forum des archivistes nationaux, séances ouvertes, conférences et ateliers.

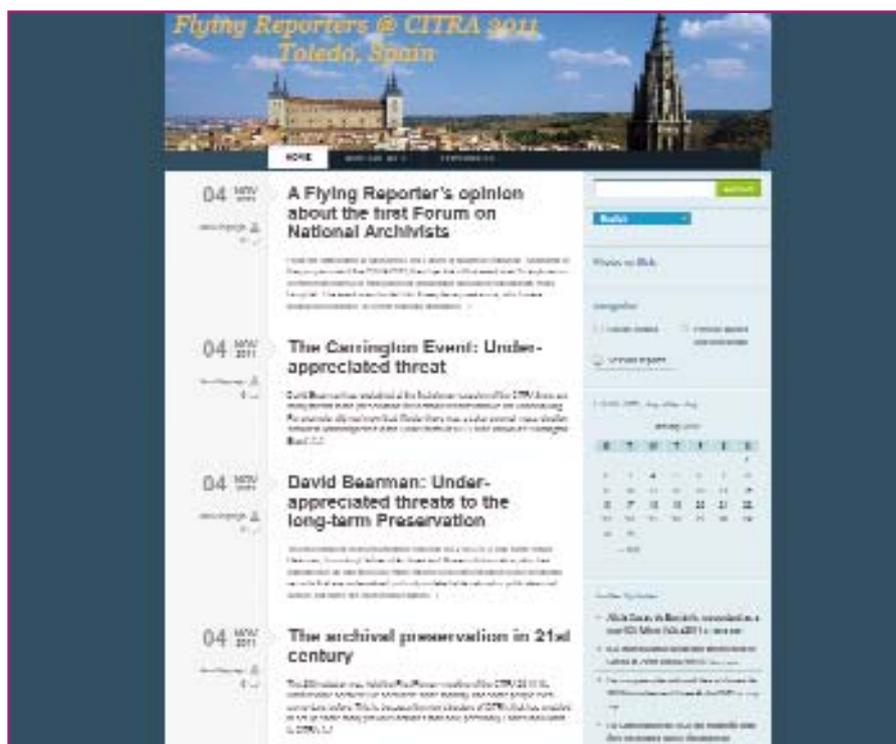
Le thème de la conférence était « Sauvegarder les archives dans un monde numérique : la conservation des archives au XXI^e siècle ». J'ai eu la chance d'y participer en tant que reporter volant. Cette fois-ci, le groupe des archivistes sélectionnés pour cette tâche était assez réduit : nous n'étions que quatre. Cela présentait cependant un avantage plutôt qu'un désavantage. Nous nous sommes rapidement réunis et nous avons établi une très bonne coopération sous la supervision de Lourdes Fuentes Hashimoto.

Les deux autres reporters volants étaient des archivistes espagnols : Javier Requejo et Jorge Gomez Garcia. Bien qu'ayant des antécédents très différents, nous avons bientôt formé un groupe solidement uni. Christine Martinez, organisatrice principale du projet des reporters volants, alliant un caractère chaleureux et un haut degré de professionnalisme en même temps qu'une connaissance approfondie du domaine archivistique, a constitué pour nous, reporters volants, un contact de première importance avant et pendant la conférence.

Grâce au personnel de l'ICA, nous nous sommes sentis bien accueillis et nous



Reporters volants de l'ICA, CITRA, Tolède 2011.



Le site Internet des reporters volants de l'ICA.

n'avons pas été l'objet de sa seule attention mais aussi de celle de pas mal de participants à la conférence en général. Nous nous sommes tous réunis le lundi 24 octobre et nous avons opéré du mardi au vendredi de cette semaine, bien que les activités courent du samedi au samedi. Nous n'avons pas seulement publié des articles et des notes sur les séances mais également des interviews des participants. Nous avons reçu certains commentaires sur notre travail de la part d'observateurs enthousiastes, ce qui est un signe que notre travail était apprécié.

Nous avons eu une semaine très occupée mais je ne peux assez insister combien c'était amusant. Et je pense que nous l'avons tous ressenti ainsi. En dehors des articles et des interviews, nous devons penser à des traductions et nous avons utilisé Twitter etc.

Cela a été une semaine pleine d'expériences et d'impressions. À côté de l'élément professionnel et de l'occasion d'approfondir nos connaissances dans nombre de domaines, je voudrais mentionner également le côté social de

la conférence, avec ses bénéfices. En tant que reporters volants, nous avons eu l'opportunité tout à fait exceptionnelle de créer un réseau et d'établir de nouveaux contacts.

C'était fantastique de pouvoir rencontrer tant de personnes de tous les coins du monde, venant du même milieu professionnel que nous. Avoir ainsi accès, si on peut dire, à un tout autre cercle de personnes, situées bien plus haut que nous dans la hiérarchie archivistique, a été une occasion pour laquelle je dis encore merci.

Je voudrais remercier Christine Martinez et mes collègues du groupe des reporters volants pour une semaine exceptionnelle passée avec eux. De plus, je souhaite remercier l'ICA pour tous ses efforts à créer des passerelles entre les jeunes archivistes de différents pays du monde.

Martin Ståhl

Reporter volant à Tolède

<http://flyingreporters.ica.org/toledo2011>

Archives de la ville de Stockholm

martin.stahl@stockholm.se

Plus que huit mois avant le congrès international !



Le compte à rebours a commencé puisque nous sommes en route vers août 2012 et le congrès de l'ICA, « Les temps changent ». Les communautés archivistiques et de gestion de l'information australiennes tiennent à proposer, en collaboration avec le Comité de programme, un programme de congrès innovant, informatif, pertinent et, par-dessus tout, qui fournisse une expérience unique aux participants de tous niveaux d'expérience et de compétence. Il est temps maintenant pour nous de transformer nos désirs pour le congrès en réalité.

Appel à communications

Notre Comité du programme est en train de revoir les propositions reçues actuellement par l'intermédiaire de l'appel à communications (www.ica2012.com). Les thèmes du congrès sont : développement durable, confiance et identité. Le programme sera structuré autour de ces thèmes. Le développement durable semble être le thème favori, suivi de peu par la confiance et un peu moins de propositions pour l'identité. Ce que nous considérerons comme figurant dans la rubrique « confiance » inclut la déontologie, la bonne gouvernance, la responsabilité, le développement des normes et de ce qui touche à une assimilation internationale, et le rôle de l'archiviste et du gestionnaire de documents dans l'administration électronique, l'administration, l'information stratégique, toutes questions qui affectent notre travail professionnel et notre environnement quotidiens.

Intervenants principaux

Le programme des intervenants principaux est considéré comme devant constituer un départ stimulant pour chacun des jours du congrès.

Le juge Baltazar Garzón Real est un juriste espagnol spécialisé, entre autres, dans des cas internationaux impliquant des génocides et des crimes contre l'humanité. Son travail a été étayé par une documentation archivistique et nous comptons sur une communication stimulante.

David Ferriero, 10^e Archiviste des États-Unis, a exprimé l'opinion que les Archives nationales se trouvaient à un « moment décisif si on considère nos documents électroniques actuels, les moyens sociaux de communication et les technologies émergentes qui sont utilisées dans les agences gouvernementales ». Nous tenons beaucoup à entendre comment ces questions seront traitées et quelles seront les dispositions pour l'avenir.

Les membres des commissions pour l'information et la vie privée dans nos sociétés sont une importante protection pour l'accès à l'information des citoyens. Une solide intervention principale a été développée par le Commissaire australien à l'information, John MacMillan, par Miriam Nisbet, directrice du bureau des services gouvernementaux de l'information (OGIS) auprès des Archives nationales et de l'administration des documents (NARA, EU), et par Jennifer Stoddart,

Commissaire à la vie privée au Canada. Assister à ces exposés sera incontournable.

Michael Carden, de la section de la conservation numérique aux Archives nationales d'Australie, a présenté un certain nombre de conférences dans plusieurs forums internationaux et présentera une perspective bien pensée des initiatives numériques ainsi que de leurs résultats et de leurs conséquences.

L'Australie est connue pour avoir joué un rôle de leader en développant une gestion archivistique, une pratique, une politique et une théorie innovatrices et les Australiens tiennent à participer aux échanges de vues et aux discussions du congrès et à présenter leur expérience à l'examen et à la discussion.

Nous continuons à nous efforcer de construire un programme motivant et stimulant. Tenez-vous au courant via www.ica2012.com et grâce au lien Twitter sur le site Web.

Les dates clés :

- ▶ Les temps changent, congrès de l'ICA 2012, Brisbane, Australie, 20-24 août ;
- ▶ L'appel à communications est clos depuis le 31 janvier 2012 ;
- ▶ La préinscription se clôture en avril 2012.



Margaret Kenna
Secrétaire générale
adjointe de l'ICA,
Congrès 2012
margaretkenna@bigpond.com



Programme archivage électronique : une proposition PCOM pour répondre ensemble aux défis actuels et futurs

Se conformant à l'approche axée sur les programmes spécifiques, PCOM a soumis au printemps dernier au Comité exécutif l'idée d'un programme spécifique sur l'archivage électronique. L'idée a été entérinée.

Cela n'est pas étonnant : l'archivage électronique est un développement majeur pour tous les pays du monde, et les questions auxquelles les archivistes et gestionnaires de l'archivage devaient faire face dans le cas d'un système-papier, tout en restant les mêmes, sont encore plus difficiles. Bien que l'ICA ne puisse être impliqué dans les développements et projets spécifiques ou locaux dans ce domaine, il a, à un niveau supérieur, un rôle important pour identifier et soutenir les approches les plus innovantes ou des développements importants initiés par certains membres, et ensuite agir en tant que médiateur en les rendant disponibles pour d'autres membres afin qu'ils puissent les utiliser et renforcer ainsi leur position. L'ICA à l'aide de son réseau mondial d'expertise vise à offrir à ses membres une plate-forme pour échanger, partager et trouver des références. C'est le but du programme créé entre deux CITRA, à Oslo et à Toledo, qui ont réuni un certain nombre de membres pour débattre de questions d'archivage électronique. Le programme englobe toutes les étapes, avant même la création des documents, leur création, leur maintenance active, leur évaluation et leur conservation à long terme. Son champ d'application porte sur les dépôts numériques fiables, l'archivage électronique et les outils de traitement comme AtoM. Les activités du programme comprennent la participation de l'ICA à des conférences professionnelles d'intérêt et des rapports sur ces conférences ; des enquêtes pour identifier les meilleures pratiques et les projets en cours et partager les résultats et l'expérience avec les membres ; des projets de PCOM spécifiques dans ce domaine, visant à

élaborer des normes et des outils. Qu'avons-nous réalisé jusqu'ici ? De nouveaux projets ont été approuvés dans le cadre de ce programme : séances de formation pour promouvoir l'utilisation d'AtoM (animées par Adèle Torrance, de l'UNESCO, à l'Institut international des sciences archivistiques de Trieste-Maribor) ; appui à la phase de suivi de la boîte à outils d'ICA-Req (élaboration de scénarios de mise en œuvre et de modules de formation qui ont été testés dans diverses conférences internationales, dont les deux dernières CITRA) ; enfin le projet « Curator's Workbench » : engager les archivistes dans des outils pour le contenu numérique (voir article suivant). Nous espérons que le prochain appel à projets de PCOM, qui se concentrera sur les programmes spécifiques, va attirer de nouveaux projets dans ce domaine. Nos experts ont été envoyés à des conférences intéressantes pour la profession en 2011 : Hans Hofman a écrit un rapport sur la conférence « Alignement des approches nationales sur la conservation numérique » qui s'est tenue à Tallinn les 23-25 mai 2011, tandis que Lourdes Fuentes-Hashimoto a donné une communication sur « ICA-Req comme outil de vérification des exigences fonctionnelles des logiciels : évaluation des données et des métadonnées pour assurer la conservation à long terme » lors de la Conférence internationale PV (« Assurer la conservation à long terme et la valorisation des données scientifiques et techniques ») organisée à Toulouse (France) par le Centre national français d'études spatiales en novembre. ICA-Req, qui a été adopté en 2010 par ISO en tant qu'ISO 16175 (en version anglaise), a également été promu à la conférence du Forum DLM à Bruxelles en décembre, avec une communication préparé par Margaret Crockett et Hans Hofman. Ineke Deserno, membre de PCOM a représenté l'ICA dans le comité scientifique de cette conférence. Des rapports sur ces événements ont été ou seront publiés sur le site de l'ICA sur la

page du programme.

Une des activités importantes est pour l'ICA de rester à jour dans le domaine de la normalisation: nous devons développer la contribution des archives dans ce domaine technique essentiel, et essayer d'influencer l'élaboration des futures normes. Non seulement PCOM soutient le projet de boîte à outils ICA-Req visant à offrir aux membres la norme dans différentes langues et avec un éventail d'outils utiles pour une meilleure compréhension et application de celle-ci : PCOM maintient également le lien avec le comité ISO TC46/SC11 grâce à un expert de liaison qui fournit régulièrement des rapports à la Commission, ou qui collabore avec le Forum DLM, qui a, au niveau européen, élaboré la norme MoReq2010.

Dernière des activités, mais non la moindre, une enquête sur les dépôts numériques fiables a été lancée sur le site de l'ICA et par le biais de la liste de diffusion. Plus de 25 institutions ou organisations ont déjà réagi et sont désireuses de partager leur expérience plus ou moins développée de créer un dépôt numérique fiable. Une deuxième phase de cette initiative sera d'encourager ceux qui ont exprimé leur volonté de contribuer, à décrire leur projet et à fournir à PCOM de courtes études de cas disponibles pour les membres, ainsi qu'à utiliser pour leurs débats une plate-forme dédiée de l'ICA.

Toutes ces informations sont disponibles sur la page du programme sur le site de l'ICA : visitez-le et aidez nous à rester à jour !

Pour de plus amples informations : www.ica.org/9079/digital-recordkeeping-programme/digital-recordkeeping-programme.html



Christine Martinez
Secrétaire générale
adjointe de l'ICA,
Programme
martinez@ica.org

Rejoignez la communauté du « Curator's workbench » !

PCOM a attribué une subvention au projet d'Erin O'Meara, archiviste spécialiste des documents électroniques, et de Greg Jansen, chargé de développement informatique à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, afin qu'ils étudient les partenariats possibles autour de l'outil « Curator's Workbench », développé récemment en open-source.

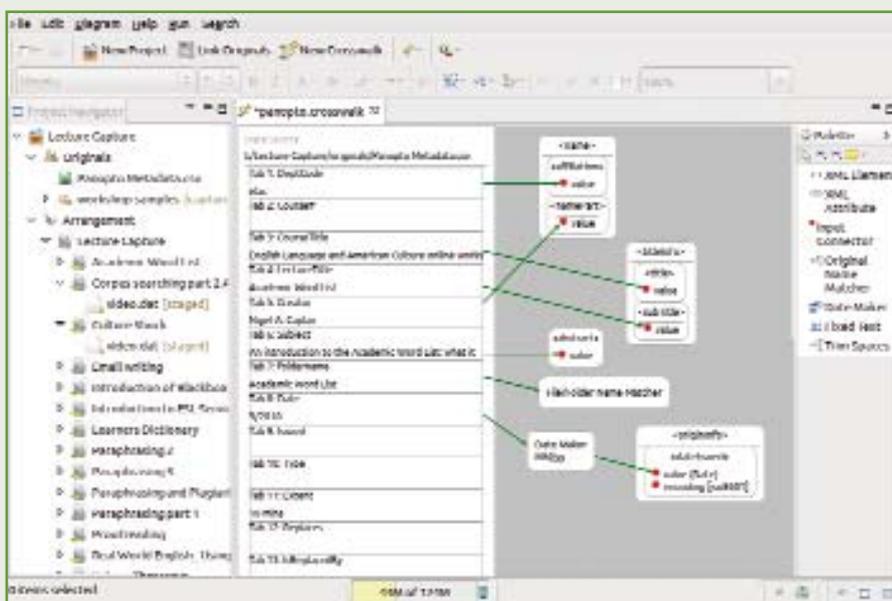
« Curator's Workbench » est un outil de préparation des fonds et de workflow pour les documents électroniques. Cet outil aide les archivistes à gérer les fichiers avant qu'ils ne soient conservés dans un dépôt ou comme archives complètement fermées. Les fichiers font l'objet d'une sélection, d'un classement, d'une description, et un fichier METS¹ est généré pour documenter ces procédures. En outre, une somme de contrôle et un UUID² sont générés pour chaque fichier. Des métadonnées de description MODS³ peuvent être créées pour des fichiers et pour des dossiers, ou leur être reliées par l'intermédiaire de tableaux de données.

Erin et Greg sont venus au Royaume-Uni pour animer trois rencontres avec des archivistes et des développeurs concernant le « Curator's Workbench ». C'est Greg Jansen qui a développé ce programme à l'Université de Caroline du Nord.

Ces rencontres étaient destinées notamment à :

- Promouvoir le programme « Curator's Workbench » ;
- Faire participer les membres de l'ICA et les institutions d'enseignement supérieur du Royaume Uni (avec la participation du JISC⁴) ;
- Rassembler des idées pour les futures utilisations et caractéristiques du programme ;
- Trouver des institutions partenaires pour développer le programme ;

1 Metadata Encoding and Transmission Standard
2 Identifiant universel unique.
3 Metadata Object Description Schema.
4 Joint Information Systems Committee.



Copie d'écran de la section de « Curator's Workbench » consacrée à la cartographie des métadonnées avec des éléments MODS et des métadonnées fournies par l'utilisateur.

► Faciliter la discussion sur de nouvelles approches concernant le workflow pour gérer les documents numériques.

Ces rencontres ont eu lieu à Londres, Oxford et Glasgow. Une page wiki créée pour l'occasion a permis de tenir les participants informés des détails des rencontres à l'adresse <https://github.com/UNC-Libraries/Curators-Workbench/wiki/ICA-JISC-Workshops>. Les participants se sont montrés intéressés par l'outil comme moyen de démontrer à leurs institutions de rattachement qu'elles sont prêtes pour le développement de dépôts numériques. Pour certains l'outil d'import montre les progrès réalisés en matière de conservation numérique et dans la préparation des données sans avoir besoin d'un dépôt de conservation formalisé. L'un des points notables est que l'outil donne une vision des documents numériques plus claire que d'habitude, ce qui permet aux archivistes et conservateurs de créer et visualiser les liens entre des documents numériques. Un autre élément important est que cet outil permet aux archivistes de prendre en charge un certain nombre d'étapes techniques qui sont habituellement confiées à d'autres professionnels.

Les participants ont suggéré un certain nombre de modifications pour améliorer

l'outil. L'intégration d'outils permettant la fouille de données ou l'informatique légale aiderait les archivistes à trouver et protéger les informations sensibles. De nombreux participants n'utilisent pas MODS et ont besoin d'éditer et cartographier les métadonnées selon d'autres schémas. Beaucoup ont en outre besoin de supports pour d'autres formats d'export, comme Bag-IT ou d'autres profils METS. Si vous voulez en savoir plus sur le « Curator's Workbench », vous pouvez nous contacter. Nous souhaitons travailler avec d'autres institutions qui recherchent des outils d'import pour les documents numériques natifs.



Erin O'Meara

Archiviste spécialiste des documents électroniques à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, USA
omeara.erin@gmail.com



Gregory Jansen

Chargé de développement informatique à l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, USA,
gregory.jansen@gmail.com

Une chronologie des media

Le conseil municipal de Gérone, par l'intermédiaire du Centre pour la recherche et la diffusion de l'image (CRDI) et du Musée du cinéma, en collaboration avec le Conseil international des archives (ICA) et son groupe des Archives photographiques et audiovisuelles (PAAG), a célébré la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel, le 27 octobre, par la publication d'une chronologie des media photographiques et audiovisuels.

Une chronologie existe sous la forme d'un poster en quatre langues (catalan, anglais, espagnol et français) présentant le développement historique des media audiovisuels : cinéma, photographie, télévision, vidéo et enregistrement sonore. Il existe en outre un site Web, également en quatre langues. L'information a ici été développée avec plus de texte (y compris, par exemple, une chronologie séparée pour les amateurs de films), plus d'images et de matériel audiovisuel. Il s'agit en tout de 280 références chronologiques, de 30 enregistrements audiovisuels et de 140 images. Chaque ressource, sous forme imprimée ou électronique, permet de voir simultanément la chronologie des événements clés dans l'évolution des différents media.

La chronologie des media photographiques et audiovisuels ne fournit pas seulement aux archivistes un outil commun et universel, mais en fait également bénéficier le public en contribuant à la gestion et à la conservation du patrimoine photographique et audiovisuel. Elle décrit aussi la morphologie et les fonctions des matériaux utilisés pour établir l'information relative aux enregistrements photographiques et audiovisuels afin de contribuer à leur meilleure conservation. Elle aide à rendre les gens conscients de la vulnérabilité de ce patrimoine, due à l'obsolescence et à la détérioration rapides de ces media physiques. Elle promeut la conscience et fournit aux archivistes des outils dans le domaine des enregistrements photographiques et audiovisuels. Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt, elle met en valeur l'importance du développement de ces technologies en tant que moyens d'enregistrer la mémoire des gens.

La participation du PAAG et l'expérience du CRDI et du Musée du cinéma dans la création de ressources similaires, a été la clé du succès de ce projet. Le rôle de l'ICA a également été crucial, par la voie du programme PCOM, qui a financé la traduction des ressources en quatre langues différentes. Il a aussi un rôle de premier plan à jouer en aidant à diffuser largement ces produits parmi la communauté archivistique et d'autres institutions liées au patrimoine culturel.
 Site Web : www.girona.cat/sgdap/cat/patrimoni_audiovisual
 Poster : www.girona.cat/sgdap/docs/cartell_patrimoni_audiovisual_ENG.pdf



Joan Bодas I Raset
 PAAG Commissaire chargé des archives photographiques et audiovisuelles
jboadas@ajgirona.org



David Iglesias
 PAAG Coordinateur chargé des archives photographiques et audiovisuelles
diglesias@ajgirona.org

Association latino-américaine des archives : origines et développement



Assemblée générale d'ALA, Tolède 2011.

Lors de la première réunion interaméricaine sur les archives, qui s'est tenue à Washington DC le 17 octobre 1961, la création d'une association interaméricaine des archivistes a été proposée et adoptée ; ceux qui étaient présents se sont déclarés eux-mêmes membres fondateurs de cette association.

Au cours de la réunion technique sur le développement des archives, mise sur pied par l'Organisation des États américains (OAS) à Washington DC du 24 au 28 juillet 1972, la « Charte des archives américaines » fut approuvée et il fut recommandé de créer une association des archivistes d'Amérique latine.

Un accord fut finalement conclu de fonder l'Asociación Latinoamericana de Archivos (ALA) lors du séminaire multinational sur la planification et la réorganisation des Archives nationales, à Lima, Pérou, le 6 avril 1973.

En 1976, à Santa Fe de Bogotá, les statuts d'ALA furent approuvés et elle fut enregistrée en Colombie comme organisation professionnelle et cultu-

relle non-gouvernementale, avec l'objectif de « servir d'outil pour une collaboration effective entre ses membres en unifiant les normes et en échangeant les expériences qui favoriseront le développement du travail archivistique comme un tout et qui garantiront que le patrimoine documentaire d'Amérique latine sera effectivement conservé et utilisé ». Peu de temps après, ALA est devenue une Branche du Conseil International des Archives (ICA). Depuis 1985, ALA s'est affermie et a développé d'importants projets tels que la publication d'une revue et d'ouvrages spécialisés, l'organisation de cours et de séminaires, la création d'un site Web, etc.

À la suite du Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, à Isla Margarita et Oporto en 1998, un fond multilatéral a été créé pour promouvoir le développement des archives ibéro-américaines. Le programme ADAI-Iberarchivos, couronné de succès, a depuis ses débuts utilisé l'infrastructure de ALA pour mettre en œuvre ses subventions.

En 2000, le Séminaire international sur les archives de tradition ibérique (SIATI) a été créé en tant que manifestation offi-

cielle d'ALA. Le 7^e SIATI s'est tenue en 2011 à Rio de Janeiro, Brésil, et le 8^e aura lieu en 2013 en Colombie.

ALA poursuit actuellement son plan stratégique pour 2011-2015 pour se développer par l'intermédiaire de diverses activités telles que : stimuler l'adhésion de nouveaux membres et intégrer plus de pays ; soutenir la recherche et l'échange du savoir ; créer et restructurer ses commissions techniques (CTs) et ses groupes de travail (GTs).

Pour plus de renseignements, visitez le nouveau site Web d'ALA : www.ala-archivos.org.



Jaime Antunes da Silva

Vice-président de l'ICA pour les branches, Président d'ALA
ala.presidencia@arquivonacional.gov.br



Virginia Chacón Arias
Vice-présidente d'ALA
directora@dgan.go.cr

Réunion d'EASTICA à Tokyo



Conférence générale d'EASTICA, Tokyo 2011.

EASTICA s'est à nouveau réuni cette année du 15 au 18 novembre, à Tokyo, pour sa 10^e Conférence générale. Le climat dans la capitale du Japon était très agréable et des plus accueillants. Un nouveau bureau a été élu au cours de la conférence pour une période de 4 ans, de 2011 à 2015. Les informations sont disponibles sur le site internet de l'ICA.

Le thème du séminaire de cette année était : « Les archives aujourd'hui : législation, accès et conservation à l'ère numérique ». Trois spécialistes ont été invités à parler au séminaire. Barbara Berce, directrice de

la politique et de la stratégie des projets aux Archives nationales d'Australie, a parlé de la réforme de la politique de transparence en Australie et de la pression en faveur de réformes législatives destinées à « forcer » les agences gouvernementales à plus d'ouverture et à rendre leur information plus accessible au public. Les deux autres spécialistes venaient du Japon, les professeurs Akira Baba et Katsuya Uga, tous deux de l'université de Tokyo. Le professeur Baba a parlé de l'impact des archives numériques sur la société du savoir tandis que le professeur Uga a expliqué la nouvelle loi sur la gestion des archives et de l'archivage et les défis qu'elle entraîne. Lors de la séance sur les rapports par pays, le professeur Simon Chu, de l'université chinoise de Hong Kong, a commenté la situation désastreuse des archives à Hong Kong où le gouvernement, à l'inverse de ses homologues dans la région, a refusé de fournir un cadre juridique pour la gestion et la conservation des documents et des archives.

Plus tôt au cours de l'année, EASTICA a organisé, conjointement avec l'université de Hong Kong, des cours menant au diplôme supérieur d'études archivistiques (PCAS). Il s'agit d'un cours de trois semaines à temps plein qui a lieu une fois par année à l'université de Hong Kong, avec un programme situé entre le 30 mai et le 18 juin. Des experts et des enseignants tels que le Dr. Trudy Peterson (USA), le Dr. Wendy Duff (Canada), M. John McDonald (Canada), le Dr. Marian Hoy (Australie), le Dr. Lee Sangmin

(Corée) et M. Simon Chu (Hong Kong) ont été invités à faire des communications et à conduire des séminaires. 17 participants à temps plein et 3 à temps partiel se sont inscrits cette année, la plupart d'entre eux étant des archivistes venant de Hong Kong, Macao, Malaisie, Chine, Corée, les Philippines, etc.

Une autre entreprise de développement professionnel par EASTICA a consisté en un programme de formation fait sur mesure et conçu pour les collègues de Mongolie. La Mongolie est en train de faire un sérieux effort pour introduire des pratiques modernes d'archivage dans son gouvernement, mais souffre d'un manque de formation dans le domaine des normes internationales. De ce fait, EASTICA a mis au point un programme de formation subventionné par la Banque mondiale pour les Archives nationales de Mongolie en mai 2010. Il s'agit d'un programme intensif d'étude, d'une durée de deux semaines, comprenant environ 80 heures de cours et de séminaire, et enseigné par des experts de premier plan des archives et des universités des États-Unis, du Canada, de Corée, de Hong Kong et d'Australie.

Pour en savoir plus sur les activités d'EASTICA et sur ses programmes, visitez www.eastica.org.



Conférence générale EASTICA, Tokyo 2011.



Bureau d'EASTICA, Tokyo 2011.



Simon F. K. Chu
Secrétaire général
d'EASTICA
simonfkchu@gmail.com

Groupe de liaison APEnet d'EURBICA : nouveau fournisseur de contenus pour le Portail européen des archives

En 2011, EURBICA s'est particulièrement investi dans le groupe de liaison APEnet, un projet EURBICA financé par PCOM. Depuis janvier 2011, le pilote du portail des archives européennes, développé conjointement par 17 Archives nationales d'Europe dans le cadre d'APEnet, est disponible en ligne. Vous pouvez effectuer couramment des recherches dans 9 380 998 unités descriptives liées à plus de 771 747 objets numériques de 49 institutions. Le groupe de liaison APEnet d'EURBICA a été mis en œuvre pour informer et intégrer plus d'archives européennes, particulièrement celles des États qui ne sont pas membres de l'Union européenne.

La première réunion s'est tenue à Berne le 12 avril 2011. 15 participants de huit pays assistaient à la réunion : l'Albanie, l'Autriche, la Croatie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, la Serbie et la Suisse. Sept de ces pays avaient déjà fait part de leur intérêt à figurer parmi les fournisseurs de contenu pour le portail européen des archives et deux d'entre eux (la Croatie et la Norvège) vont désormais travailler comme partenaires d'APEnet.

La seconde réunion du groupe de liaison APEnet a été un atelier pratique sur les outils APEnet dans le cadre de la CITRA de Tolède, le mardi 25 octobre 2011. Une vingtaine d'archivistes originaires de sept pays européens et représentant



Atelier APEnet.



douze institutions différentes ont assisté à cet atelier. Au cours des séances du matin et de l'après-midi, l'atelier a démontré les fonctionnalités des outils créés pour mettre en commun les ressources descriptives des partenaires associés au sein du projet APEnet. Certains des participants ont accédé à leurs propres données (des inventaires en ligne), les ont converties en APEnet EAD et se sont familiarisés avec le tableau de bord. En utilisant le cas test du portail des archives européennes, ils ont pu voir combien il est facile de placer les données dans le portail et comment leurs données pouvaient être publiées et

présentées sur www.archivesportaleurope.eu.

Les présentations qui ont eu lieu au cours de la seconde réunion peuvent être consultées sur le site Web du projet APEnet (voir : www.apenet.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=119%3Aapes-in-toledo&catid=3%3Anewsflash&lang=en).



Susanne Waidmann
Responsable du groupe de projet de liaison EURBICA-APEnet
s.waidmann@bundesarchiv.de

« KUMUSTA » et « MABUHAY » de SARBICA

18^e réunion du Bureau exécutif de SARBICA et séminaire sur l'archivage électronique, Manille, aux Philippines.

La famille SARBICA a tenu sa réunion de 2011 à Manille dans le cadre du 18^e Comité exécutif (EB) de SARBICA. La réunion s'est tenue le 17 octobre 2011. Les Archives nationales des Philippines ont été l'hôte de cette réunion du comité, et l'organisateur du séminaire international sur l'archivage électronique sur le thème « Rapprocher les mondes grâce à la gestion des documents électroniques », qui s'est tenu conjointement à la célébration du mois des Archives, les 18 et 19 octobre 2011, à l'hôtel Pan Pacific à Manille.

La réunion EB rassemblait 11 membres du Comité exécutif et 12 observateurs de pays membres. Mme Sureerat Wongsangiem, présidente de SARBICA, a organisé la réunion dont la discussion a porté sur diverses matières pertinentes, y compris les projets en cours et futurs de SARBICA, la question des membres, la souscription annuelle et la publication du beau livre sur le patrimoine exclusif et de la revue des Archives de l'Asie du sud-est.

Le séminaire international a attiré 66 participants étrangers et 134 participants locaux et des conférenciers des Archives nationales des Philippines, de Malaisie et de Singapour qui ont partagé leur expérience et les leçons qu'ils ont tirées de leurs programmes respectifs d'archivage électronique. Nous avons également eu l'équivalent de la part des industriels qui ont parlé des dernières technologies numériques, systèmes et équipements. Par l'intermédiaire du séminaire, il a été reconnu que la gestion des documents électroniques est devenue une tâche importante pour les archives disposant de différentes ressources et possibilités. C'est pourquoi le séminaire a préconisé les recommandations suivantes :

► Les Archives nationales des différents pays de l'ASEAN prendront l'initiative d'aborder les problèmes d'archivage électroniques dans l'ASEAN en général



Bureau exécutif et séminaire de SARBICA, Manille 2011.

et dans leur propre pays en particulier, dans le respect des normes internationalement admises.

► Les facilités offertes par les technologies d'archivage électronique amélioreront les opérations archivistiques, mais ces technologies doivent aussi être gérées de façon responsable.

► Les agences gouvernementales pourront en tirer bénéfice en coordonnant leurs efforts avec les Archives nationales pour développer chez elles des systèmes efficaces d'archivage électronique qui tiennent compte des aspects humains, technologiques (logiciels et équipements informatiques), de pratique et de procédure.

► L'archivage électronique requiert une vigilance constante surtout eu égard aux changements technologiques qui peuvent rendre les documents numérisés illisibles et obsolètes.

► La gestion efficace des métadonnées est un aspect essentiel d'archivage électronique.

► Les Archives nationales de l'ASEAN profiteront de la capacité accrue fournie par les progrès technologiques en matière d'archivage électronique pour partager entre elles les ressources et les expériences, en particulier étant donné leur histoire et leur patrimoine communs.

► Les progrès technologiques en matière d'archivage électronique permettront aussi aux archives d'Asie du sud-est d'entrer en interaction et de partager expériences et ressources avec les autres Archives du monde entier.

Un des « plus » du séminaire a été une communication spéciale faite par la professeuse Aurora Gómez Galvarriato Freer, directeur général des Archives du

Mexique, sur « Rapprocher le patrimoine archivistique du Mexique et celui d'Asie du sud-est grâce aux technologies électroniques » qui a exposé de nouvelles données sur l'histoire des Archives nationales du Mexique et sur les relations entre la Nouvelle Espagne (le Mexique actuel) et les Philippines ainsi que d'autres régions d'Asie. La professeuse Aurora a adroitement fait le rapport entre le sujet de sa conférence et les technologies du numérique en montrant comment la numérisation des documents nous aide à partager un patrimoine commun.

Tous les délégués/représentants étrangers ont été traités avec la plus grande hospitalité, ce qui est un usage philippin. Nous avons également pu faire une visite professionnelle aux Archives nationales des Philippines et au Musée Ayala.

Le Bureau exécutif de SARBICA souhaite remercier M. Victorino M. Manalo, nouveau directeur exécutif des Archives nationales des Philippines ainsi que son aimable personnel pour son excellent travail.

La prochaine réunion du comité aura lieu à Bangkok, en Thaïlande, en mai ou juin 2012. Les Archives nationales de Thaïlande accueilleront la réunion et le séminaire de l'année prochaine. Pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet ou pour toute question d'adhésion, veuillez visiter à notre site Web ou contacter le secrétariat de SARBICA.



Gowri PS Thangaya
Secrétaire générale
de SARBICA
gowri@arkib.gov.my

PARBICA 14 :

Preuves et mémoire à l'ère digitale

La famille PARBICA s'est réunie à l'occasion de PARBICA 14 : « Preuves et mémoire à l'ère numérique ». Plus de 100 participants en provenance de 18 pays se sont rencontrés pour une semaine de communications, de discussions et d'ateliers qui ont traité de certains des défis et des risques relatifs à la gestion de l'information à l'ère numérique. Nous avons également continué à travailler sur le développement des capacités et des compétences requises pour confirmer et améliorer la gestion de l'archivage dans la région du Pacifique en utilisant notre Boîte à outils « Un bon archivage clé d'une bonne gouvernance ».

Les participants à la Conférence ont signalé qu'ils allaient tirer parti des enseignements de la Conférence dans leur pays pour développer les compétences des professionnels de l'archivage et de l'information dans leur propre gouvernement. Parmi les actions concrètes, ils ont identifié le travail à réaliser pour la préparation aux désastres et pour permettre un meilleur accès à l'information par l'utilisation des technologies numériques et la promotion de la culture numérique.

La Conférence a réaffirmé que des systèmes forts pour la création et la gestion des documents et la conservation des archives sont les fondements de base d'un développement économique viable et de bonnes pratiques de gestion,



PARBICA 14, Apia 2011.

de même qu'un soutien essentiel de la bonne gouvernance et de la mémoire collective dans tous les pays, états et territoires de la région du Pacifique.

Le Bureau de PARBICA a subi quelques modifications ; nous avons fait nos adieux à Setareki Tale, Adrian Cunningham et Mark Crookston. De la part de tous les membres, je voudrais exprimer notre reconnaissance à Seta, Adrian et Mark pour leurs importantes contributions.

Un nouveau bureau a été élu lors de PARBICA 14. Les informations sont disponibles sur le site de l'ICA.

Le Bureau a pris acte des résolutions de la Conférence et a développé un plan de travail qui se concentre sur 5 domaines clés : développement professionnel et formation, coopération et soutien, gouvernance et membres, archivage en appui à la bonne gouvernance et compétences archivistiques.

PARBICA a connu une période de grande productivité et bénéficié d'un soutien significatif de la part de ses partenaires bailleurs de fonds. Nous avons accompli de grands progrès en matière de gestion de l'archivage dans le Pacifique grâce à la boîte à outils « un bon archivage clé d'une bonne gouvernance ». L'objectif du Bureau est maintenant de consolider ce beau travail et d'examiner les moyens de mettre en œuvre la boîte à outils partout dans le Pacifique.

Pour plus d'information :
www.parbica.org



Anna Gulbransen
Secrétaire générale
de PARBICA
[anna.gulbransen@
dia.govt.nz](mailto:anna.gulbransen@dia.govt.nz)



Section des archives notariales

Le 25 octobre 2011, la section des archives notariales se réunissait à Madrid (Espagne), profitant de l'accueil de Teresa Diez de Los Rios San Juan, directrice de l'Archivo Histórico de Protocolos de Madrid, et de ses autorités à la sous-direction générale des archives de la Comunidad de Madrid, dans le magnifique bâtiment de la brasserie El Águila rénové en 2003 pour les archives, tout comme de la tenue à Tolède, toute proche de la capitale espagnole, de la CITRA 2011.

La réunion a permis de faire la connaissance de deux nouveaux membres, Lucia Maria Velloso de Oliveira, du Brésil, et Marc Torras, pour la Catalogne (Espagne). Même si Makhone Toure, qui représente le Sénégal, n'avait pu faire le déplacement, c'est avec enthousiasme que la section l'accueille, ainsi que tout le potentiel qu'il représente en direction de la branche WARBICA. La présidente, Paola Caroli, souhaitait que la réunion de travail porte essentiellement sur le projet validé par PCOM. Ce projet, qui vise globalement à fournir à la communauté archivistique internationale un « ensemble de ressour-



Bureau de SAN, Madrid 2011.

ces » sur les archives notariales, comprend de nouvelles actions déjà lancées, mais également de nouvelles actions. La section s'est efforcée de trouver des points d'intérêt général de toute la communauté archivistique, au-delà des problèmes spécifiques des archives notariales. Dans cette perspective, elle a décidé de se lancer dans une enquête sur les documents notariés nativement numériques, avec l'aide de l'Union internationale du notariat (UINL) et de l'Institut international d'histoire du notariat (IIHN), afin de mieux comprendre les enjeux posés par la préservation et l'authenticité des actes produits sous cette forme. En matière de diffusion des archives, elle veut mettre l'accent sur les programmes en cours de numérisation d'archives notariales et contribuer à les faire connaître. Il y a en effet déjà beaucoup d'initiatives dans de nombreux

pays, visant tant à créer des outils informatisés de description des actes notariés conservés, en ligne ou en local, qu'à mettre en ligne les images des actes eux-mêmes.

La journée de travail s'est terminée par une magnifique visite de l'Archivo Histórico de Protocolos de Madrid, sous la conduite de Teresa Diez, leur directrice : on y retrouve Cervantès, Lope de Vega, le palais de la Zarzuela, les transports en commun madrilènes, les affranchissements d'esclaves... et la construction du bâtiment abritant l'Archivo Histórico ! Muchas Gracias !



Marie-Françoise Limon-Bonnet
Secrétaire de SAN
marie-francoise.limon@culture.gouv.fr

Section des archives des universités

Les archivistes savent qu'ils ne peuvent plus partir du principe que leur rôle vis-à-vis de leurs institutions est compris et apprécié. Pour cette raison, la section des archives des universités et des institutions de recherche de l'ICA (SUV), lors de sa conférence de juillet 2011 tenue à l'université d'Alberta à Edmonton (Canada), a examiné l'importante question des archivistes devenus promoteurs à l'intérieur de leurs propres institutions, une notion appelée « promotion interne ».



Gatis Karlissons, Lettonie, présentant un projet financé par PCOM sur les dossiers d'étudiants.

Alors que l'appel aux propositions de communications mettait l'accent sur la promotion interne, il n'est pas étonnant qu'il y ait eu un nombre égal d'articles sur la

promotion externe, qui a retenu pas mal d'attention depuis les années 1980. Au fur et à mesure que la conférence se poursuivait et que les orateurs discutaient de leurs activités de « promoteurs », il devint clair que la frontière entre promotion interne et externe n'avait pas d'importance. En effet, la plupart des activités mises en œuvre pour soutenir et construire la communauté des utilisateurs peuvent déboucher sur des avantages significatifs en matière de promotion interne si elles sont planifiées d'un œil critique. Les programmes de soutien interne et externe partagent nombre de stratégies

Section des associations professionnelles

La 2^e conférence mondiale des associations d'archivistes organisée par SPA s'est tenue à Edimbourg du 31 août au 2 septembre 2011. Cette manifestation était accueillie comme une séance parallèle de la conférence annuelle de l'ARA (Archives and Records association), association professionnelle pour le Royaume-Uni et l'Irlande. Étaient représentées des associations issues d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Australie pour un partage d'expériences et des échanges sur des sujets d'intérêt commun.

Le programme comprenait des séances sur les thèmes suivants :

- ▶ La Déclaration universelle sur les archives.
- ▶ La méthodologie pour élaborer un modèle de compétences.
- ▶ L'administration des associations dans un contexte financier difficile.
- ▶ Les relations entre archives et politique.
- ▶ La fusion d'associations professionnelles et d'institutions d'archives et de bibliothèques.

Une foire aux associations, comprise dans le programme de la conférence a permis aux associations présentes d'exposer leurs publications et d'autres productions, et de les distribuer ou de les vendre.

Cette réunion marquait également le 35^e anniversaire de la Section des associations professionnelles (SPA) qui a été créée le 29 septembre 1976, lors d'une séance spéciale

du Congrès international de Washington. Cette commémoration a donné lieu à l'organisation d'une table ronde à laquelle participaient d'anciens présidents de SPA ; Yvonne Bos-Rops, des Pays-Bas, présidente de 1996 à 2000, Margaret Turner, du Royaume-Uni, présidente de 2000 à 2004, Didier Grange, de la Suisse, président de 2004 à 2008, et Christine Martinez, présidente en 2008-2009. La séance avait pour titre : « Voici SPA, regards rétrospectifs et prospectifs » et était présidée par le président actuel, Henri Zuber. Chaque intervenant a présenté les faits marquant de sa présidence, comme le Code de déontologie, le Projet « Archives solidaires » et la Déclaration universelle sur les archives. Tous ont reconnu que SPA avait joué un rôle majeur dans le soutien aux associations professionnelles et la protection des intérêts de la profession. En conclusion des travaux, une cérémonie d'anniversaire a eu lieu sous la présidence d'Henri Zuber.

La Conférence d'Edimbourg a permis de lancer officiellement le Manuel de SPA. Cet ouvrage rassemble toutes les directives élaborées par la section dans le but d'assister les associations à se doter de structures administratives adéquates et à mettre en place des actions efficaces. Les thèmes suivants sont abordés :

- ▶ La bonne gouvernance, avec des directives pour la rédaction de statuts et l'organisation d'élections, des conseils pour la mise en place d'un système de gestion de l'archivage et l'élaboration de référen-



Panel de présidents d'associations à la conférence d'Edimbourg, 2011 : D. Grange, C. Martinez, H. Zuber, M. Turner, Y. Bos-Rops.

tiels de conservation.

▶ La formation initiale et continue, avec des directives pour l'organisation de conférences, d'ateliers et séminaires de formation, et la mise en place d'un programme de mentorat.

▶ La promotion et la défense de la profession, avec des directives sur les stratégies de promotion et la mise en œuvre de campagnes de lobbying et de relations publiques.

Le Manuel est disponible en anglais, en français et en espagnol sur les pages SPA du site Internet de l'ICA www.ica.org/9217/professional-resources/manual-for-association-management.html. Les directives sont aussi disponibles individuellement sur le site.



Colleen McEwen
Co-secrétaire de SPA
tcmcewen@gmail.com

et de techniques permettant de consolider les archives avec un soutien institutionnel engagé et des publics impliqués. La conférence a démontré qu'il y avait peu de différences dans l'exécution de projets de promotion interne et externe, qu'il s'agisse d'expositions, de conférences, de sites Web ou de media sociaux. Les intervenants ont traité d'activités diverses, y compris « l'archivage intégré », la constitution de collections selon la discipline ou la communauté, l'histoire orale en liaison avec les projets de création de recueils de souvenirs, le développement de cours, pages de Facebook et blogs. Tout projet visant au succès dépend de la clarté des objectifs, de ressources suffisantes pour réaliser le projet et d'un planning réaliste. Plus important, les programmes

de soutien qui ont réussi pour la promotion interne sont tous passés par la recherche d'audiences ciblées et l'établissement de relations, tout particulièrement en faisant des audiences visées des partenaires. Peut-être la contribution la plus précieuse de la réunion fut-elle l'émergence, basée sur des études de cas, de points communs parmi les projets à succès.

Les communications ont également démontré que pratiquement tout projet de promotion externe mené correctement peut devenir un bon outil de promotion interne. Comme l'un des conférenciers l'a noté, lorsqu'un projet met en valeur le contenu des archives, cela démontrera comment ce témoignage constitue une contribution qui crée à son tour une mémoire institution-

nelle. Dans l'actuel marché compétitif de l'enseignement supérieur, il s'agit d'un service particulièrement important car les universités cherchent à créer leur image de marque par les moyens d'une identité institutionnelle. Lorsque de tels résultats stratégiques font partie de la planification de promotion externe des archives, la promotion interne qui en résulte permettra d'assurer que l'institution de tutelle comprendra et appréciera ses contributions.



William J. Maher
Président de SUV
w-maher@uiuc.edu

Conférence annuelle de SPP à Vilnius en Lituanie



Conférence annuelle de SPP, Vilnius 2011.

La Conférence annuelle de la Section des archives et des archivistes des parlements et des partis politiques (SPP) du Conseil international des archives (ICA), « Archives et démocraties en transition », s'est tenue au *Seimas* (Parlement) de la république de Lituanie, à Vilnius, les 6 et 7 octobre 2011, sous la présidence d'un membre du Comité directeur de SPP, Mme Vida Kisuniene. 87 participants originaires de 14 pays du monde entier ont suivi la conférence, de même que des étudiants en histoire et archivistique des universités lituaniennes.

La Conférence avait pour objet l'impact des processus démocratiques sur les activités des archives et les défis que la conservation et la communication du patrimoine documentaire historique posent à ces activités et leur signification pour le développement de la démocratie. La Conférence s'est particulièrement centrée sur les activités des archives des parlements et des partis en Europe centrale et de l'est au cours des vingt dernières années, en particulier sur les changements qui les ont affectées après les premières conférences de SPP tenues dans cette région (Prague, Budapest et Varsovie).

Dans son discours d'ouverture, M. Ceslovas Vytautas Stankevicius, porte-parole adjoint du *Seimas* de Lituanie, a souligné l'importance de la conservation et de la communication des archives, de même que le rôle de la conférence pour la communauté des archivistes. Il a également fait remarquer que les partis politiques en Lituanie devraient se concentrer davantage sur la conservation et la communication de leur patrimoine historique documentaire. Au cours de la Conférence, des exposés ont été faits par des représentants des archives des parlements et des partis, des scientifiques et des historiens d'Autriche, d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Estonie, de Lettonie, de la République slovaque, de Géorgie, de Hongrie et de Lituanie. Au cours des deux jours de la Conférence, les participants ont eu l'occasion de partager leur expérience professionnelle et d'évoquer des problèmes pertinents au cours de débats et de conversations personnelles. La conférence a été diffusée en direct sur la chaîne de télévision du *Seimas*, *Seimas tiesiogiai*. Le D^r Günter Schefbeck, vice-président de SPP, a présidé la Conférence et a donné une interview à la télévision en préliminaire à la visite des participants de la conférence aux archives du *Seimas*. La Conférence a aussi été



Conférence annuelle de SPP, Vilnius 2011.

couverte en direct dans le programme des nouvelles de la télévision nationale lituanienne.

Au cours de la Conférence de Vilnius, l'assemblée générale de SPP a adopté une résolution qui est disponible sur le site Web de l'ICA, dans l'espace membre : www.ica.org/5416/gouvernance/archives.html.



Marietta Minotos
Présidente de SPP
director@gak.gr



Guenther Schefbeck
Vice-Président de SPP
guenther.schefbeck@parlinkom.gv.at

Promotion des archives et des droits de l'homme : le groupe de travail « droits de l'homme »

La CITRA de 2003 au Cap a adopté une résolution sur les archives et les violations des droits de l'homme qui a invité l'ICA et l'UNESCO à mettre en place un programme relatif à la conservation des archives qui font foi dans les violations des droits de l'homme. Pour mettre en œuvre cette résolution, l'ICA a établi un groupe de travail des droits de l'homme (HRWG). Le groupe de travail a pour but d'accroître la conscience de l'importance des archives pour les questions de droits de l'homme et de soutenir au plus et au mieux l'utilisation des archives pour la défense des droits de l'homme.

Depuis décembre 2009, le groupe de travail a commencé à publier une lettre d'information mensuelle faisant état de questions sur les droits de l'homme ayant un aspect lié aux archives. La lettre d'information est distribuée via la liste de diffusion de l'ICA et l'UNESCO (pour souscrire, entrez sur formulaire les renseignements demandés à www.unesco.org/archives/hrnews/managesub.php). Une traduction française des points sélectionnés dans chaque lettre d'information est disponible via l'Association suisse des archives grâce à la traduction de Cristina Bianchi (disponible sur le site Web de l'Association : www.vsa-aas.org/fr/doku/archives-et-droits-de-lhomme). Le groupe de travail espère trouver un bénévole pour la traduction en espagnol. Les nouvelles et les informations en provenance du monde entier sont activement recherchées et ceux qui auraient quelque chose à partager sont priés de l'envoyer à Trudy Peterson (trudy@trudypeterson.com). Les numé-

ros précédents de la lettre d'information sont en ligne sur www.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html, sur le site Web de l'UNESCO et sur le dépôt numérique ArchivalWare du Conseil de l'Europe (<http://128.121.10.98/coe/public.jsp>).

En 2010, le groupe de travail a initié un projet d'établir un guide en ligne d'une part, des archives qui s'identifient elles-mêmes comme des archives des droits de l'homme et d'autre part des archives qui font partie d'organisations des droits de l'homme et qui sont ouvertes au public. Aileen Cornelio (Canada) et Tessa Fallon (USA) se sont portées volontaires pour diriger le projet. La norme internationale de l'ICA pour la description d'institutions avec des fonds d'archives a été utilisée pour rassembler les données du guide et la première partie des articles est terminée.

Le groupe de travail a décidé cet automne d'étendre le guide pour y insérer des institutions (en dehors des archives nationales) qui conservent des corpus de documents relatifs à des questions de droits de l'homme ; le groupe de travail est particulièrement intéressé à intégrer les institutions conservant les fonds de commissions d'enquête, de cours internationales et de commissions des droits de l'homme, de la police secrète et du cadastre. Toutes les institutions qui souhaiteraient être reprises dans le guide sont priées de contacter Aileen (aileen.cornelio@gmail.com) ou Tessa (taf2111@columbia.edu). Les premiers éléments seront disponibles via le site de l'ICA au début janvier 2012.

La Section des associations professionnelles (SPA) et le groupe de travail des droits de l'homme ont entrepris un projet

commun pour élaborer une déclaration relative aux responsabilités professionnelles des archivistes en ce qui concerne les droits de l'homme. La déclaration sera sur le modèle du document des Nations Unies « Principes de base sur le rôle des juristes », (www2.ohchr.org/english/law/lawyers.htm) et fondé sur les principes des Nations unies contre l'impunité (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G05/109/01/PDF/G0510901.pdf?OpenElement>).

Giulia Barrera (Italie), Montserrat Vanela (Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés) et Sigrid McCausland (Australie) sont les premiers membres de cette équipe à laquelle une ou plusieurs personnes seront associées sous peu. Pour rejoindre le groupe, contactez soit Henri Zuber, président de SPA, via la page SPA du site Web de l'ICA, soit Trudy Peterson (trudy@trudypeterson.com).

Cette déclaration est à la fois importante et intervient au bon moment parce que le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme désignera sous peu un rapporteur spécial pour examiner la question de l'impunité et le rôle des archives dans la lutte contre l'impunité. Être en possession d'une déclaration de responsabilité professionnelle sera des plus utiles au rapporteur comme guide dans les réflexions sur les responsabilités des archivistes lorsqu'ils traitent des archives importantes pour les droits de l'homme.



Trudy Huskamp Peterson
Présidente de HRWG
archivisthp@aol.com

Changements pour « Comma »



Le comité de rédaction de *Comma*, Tolède 2011.

En 2012, d'importants aménagements interviendront dans la façon dont *Comma* sera produit et distribué – dont certains permettront de réduire les frais généraux de l'ICA. De

même que la plupart des revues professionnelles, *Comma* sera désormais publié par une firme commerciale ; dans notre cas, ce sera un éditeur universitaire, les Liverpool University Press. En pratique, cela signifie pour le lecteur de meilleures conditions de lecture, à la fois sur papier et en ligne. *Comma* sera disponible comme d'habitude sur le site de l'ICA, mais avec un accès et une navigation améliorés entre les articles et les volumes particuliers. Dans les coulisses, les nouveaux arrangements réduiront les tâches administratives pour le bureau de Paris, qui n'aura plus à superviser le processus de

distribution ; le contrôle éditorial reste, bien entendu, entre les seules mains du comité de rédaction de *Comma*. La première édition par les LUP sera le volume SAE/CITRA 2009 sur l'enseignement et la formation, et la rédaction espère que les membres apprécieront l'aspect du nouveau produit.



Margaret Procter
Rédactrice en chef
de *Comma*
mprocter@liv.ac.uk

Publications



ESARBICA Newsletter

Numéro 25 octobre-décembre 2011. Disponible uniquement en anglais.

Contact : M. Mpho Ngoepe, Development Bank of

Southern Africa (DBSA), mphongoepe@tsamail.co.za or Prof. Patrick Ngulube, University of South Africa – UNISA, ngulup@unisa.ac.za



WARBICA Journal semestriel de la Branche régionale d'Afrique occidentale

N° 6, septembre 2011 :

« La gestion des archives audiovisuelles en Afrique de l'Ouest : spécificités et perspectives »

N° 7, octobre 2011 : « La gestion des archives médicales en Afrique de l'ouest : enjeux et défis »

Contact : Babacar NDIAYE, Directeur des Archives du Sénégal, pmarchi@primature.sn



ISAAR (CPF) : Norme Internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles, 2^e édition

La présente norme fournit les lignes directrices pour la préparation de notices d'autorité qui offrent la description d'entités (collectivités, personnes ou familles) associées à la production et à

la gestion des archives. Traduction en russe effectuée par la Bibliothèque présidentielle Boris Yeltsin, Fédération de Russie. ISBN 978-5-905273-13-1

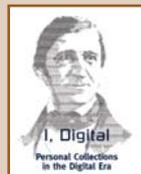
Publications de la Society of American Archivists

Contact: Society of American archivists
www.archivists.org



Encoded Archival Description – Tag Library Version 2002 – Version russe

Préparée et mise à jour par le groupe de travail de la SAA sur la description archivistique encodée, et le réseau de développement et le bureau des normes MARC de la Library of Congress
Society of American Archivists (2011), 379 pp., ISBN 1-931666-00-8



I, Digital Personal Collections in the Digital Era

Cet ouvrage examine les problèmes, les défis et les opportunités de la gestion des collections numériques personnelles, en se centrant d'abord sur les documents produits originellement sur support numérique et conservés par des individus, en opposition avec les documents électroniques générés et gérés selon des systèmes formels d'archivage organisationnel.

Edité par Christopher A. Lee

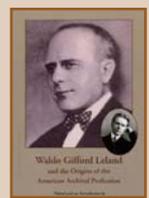
Society of American Archivists (2011), 379 pp., ISBN 1-931666-38-5



A Different Kind of Web, New Connections between Archives and our Users

Edité par Kate Theimer
Préface de David S. Ferriero

Treize études de cas décrivent l'expérience des archivistes dans la création de blogs, de wikis et de sites Web interactifs. Une courte série d'essais présente le point de vue des historiens utilisateurs d'archives, d'enseignants, d'étudiants et de généalogistes, en prenant en considération les possibilités que ces media sociaux présentent pour eux dans leur interaction avec les archives selon de nouvelles voies.
Society of American Archivists (2011), 369 pp., ISBN 1-931666-39-3



Waldo Gifford Leland and the Origins of the American Archival Profession

Edité avec une introduction de Peter J. Wosh
Ce très beau travail de

fond rassemble les écrits les plus significatifs de Waldo Gifford Leland sur les archives et les méthodes archivistiques, principalement pour la période 1908-1920, lorsque Leland était très impliqué dans la création de la profession des archives aux Etats Unis.

Society of American Archivists (2011), 398 pp., ISBN 978-1-931666-40-7